



Liste des documents à disposer avant de démarrer la télédéclaration :

- [Mandat de dépôt](#) en .pdf (cas où un bureau d'étude par exemple dépose pour le compte du pétitionnaire)
- [Parcelles](#) en .csv (pour les projets si la liste des parcelles est déposée via un fichier au lieu du tableau en ligne)
- [Références géographiques](#) en .zip (pour les projets si les informations sont fournies via un fichier au lieu du tableau en ligne)
- Un résumé non technique en .pdf
- Le document d'incidences sur l'eau en .pdf
- Évaluation d'incidences Natura 2000 en .pdf
- Tout document graphique (plan, schéma, coupe, carte, photo, ...) utile à la compréhension du dossier aux formats .pdf, .zip, .png, .jpg ou .jpeg
- Un document attestant que le déclarant est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit (extrait de la matrice cadastrale, attestation sur l'honneur, ...) en .pdf